Réglementation et démarche qualité en point de vente collectif

Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux paysans de gérer un point de vente collectif dans le respect du cadre réglementaire et des démarches qualité.

Enjeux

Suite à la nouvelle loi de la consommation de 2014 qui définit les magasins de producteurs, de nombreuses formes de magasins se sont développées, ayant chacune ses contraintes en terme de réglementation sanitaire, comptable, fiscale. Hors les responsables de ces points de vente ne connaissent pas toujours le cadre réglementaire dans lequel ils s’inscrivent. A l’issue de cette journée, les stagiaires sauront gérer leur système documentaire et développer un argumentaire leur permettant de faire face aux contrôles réglementaires ou liés à une démarche qualité.

Pré-requis

Les paysans responsables ou souhaitant s’investir dans la gestion administrative et comptable d’un point de vente collectif.

Contenu

- Séance 1 :
Principe de la remise directe
Loi sur les magasins de producteurs
Diverses règlementations comptables et fiscales à respecter selon le statut
- Séance 2 :
Documents et justificatifs nécessaires au bon déroulé d’un contrôle
Analyse collective d’un document d’audit en lien avec la charte d’engagement.
Méthodologie de préparation et de gestion des suites à donner dans le cadre d’un audit
En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 29/12/2017

Tarifs

Pour les non éligibles VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Responsable formation : Cécilia Darbouret
adearlr@yahoo.fr
ADEAR (R) Languedoc Roussillon
Mas de Saporta - Maison des Agriculteurs
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac

ⓘ **Modalités d'accès :**

Dates, lieux et intervenants

08 janv 2018 09:30 - 17:00 (7hrs)	Salle de l'ancien couvent - Rue Georges Clémenceau 34150 GIGNAC	Pascale MEJEAN - ingénieure consultante et membre d'un PVC depuis plus de 12 ans

Co-organisateur(s)

BOUTIQUES PAYSANNES
LANGUEDOC ROUSSILLON
En direct de nos fermes et ateliers

Financeur(s)

vivea Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Courriel _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à